

SIDALYS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2020

SIDALYS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2020

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-15
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Résultats - Centre Sida Secours et Habitations Jean-Pierre Valiquette	16
Résultats - Centre Amaryllis	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de SIDALYS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SIDALYS, qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SIDALYS au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc. ¹
Montréal, le 7 octobre 2020

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° 129449

SIDALYS
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
CIUSSS- PSOC	1 175 410	1 149 715
Autofinancement		
Revenus d'hébergement	44 531	49 387
Dons - Fondation Sidalys	10 000	11 500
Dons - Autres	4 961	1 670
Autres revenus	7 654	6 187
	<u>67 146</u>	<u>68 744</u>
	<u>1 242 556</u>	<u>1 218 459</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	898 624	956 491
Nourriture	51 192	53 971
Déménagement et aménagement des locaux	32 752	685
Entretien et réparations	33 599	19 778
Électricité et chauffage	17 973	20 931
Télécommunications	7 664	9 045
Honoraires professionnels	8 150	6 834
Assurances	6 689	10 131
Taxes et permis	1 717	9 127
Papeterie et fourniture de bureau	13 188	7 149
Support au milieu de vie	1 726	2 122
Frais de déplacement	917	728
Gratifications et représentations	1 175	1 962
Cotisations et abonnements	1 121	1 397
Formation	1 905	236
Intérêts et frais bancaires	221	72
Amortissement des immobilisations	27 611	28 679
Frais de service de paie	3 221	3 278
	<u>1 109 445</u>	<u>1 132 616</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>133 111</u>	<u>85 843</u>

SIDALYS
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2019			2019
	Investi en immo- bilisations	Affecté (notes 10 & 11)	Affecté réserve de remplacement	
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	861 096	300 000	20 000	1 148 511
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(27 611) ⁽¹⁾	-	-	133 111
Affectation d'origine interne (note 10)	-	-	20 000	-
Variation de la réserve hypothécaire	(1 678 677)	-	-	-
Acquisition d'immobilisations	1 731 996	-	-	-
Variation des apports reportés afférents aux immobilisations	(50 010)	-	-	-
SOLDE À LA FIN	836 794	300 000	40 000	1 281 622
				1 148 511

⁽¹⁾ Correspond à l'amortissement des immobilisations

SIDALYS
BILAN
AU 31 MARS 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	18 221	16 095
Réserve hypothécaire (note 3)	(1 891 627)	(212 950)
Placements temporaires (note 4)	401 090	326 289
Créances (note 6)	57 742	15 464
Frais payés d'avance	4 851	3 207
	(1 409 723)	148 105
PLACEMENTS RÉSERVÉS (note 5)	40 000	20 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	2 777 375	1 070 350
ACTIFS INCORPORELS AMORTIS (note 8)	1 056	3 696
	1 408 708	1 242 151
	1 408 708	1 242 151
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 9)	77 076	93 640
	77 076	93 640
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 12)	50 010	-
	127 086	93 640
	127 086	93 640
AVOIR		
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	836 794	861 096
AFFECTÉ (note 10)	300 000	300 000
RÉSERVE DE REMPLACEMENT IMMOBILIÈRE	40 000	20 000
NON AFFECTÉ	104 828	(32 585)
	1 281 622	1 148 511
	1 408 708	1 242 151
	1 408 708	1 242 151

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur

Administrateur

SIDALYS
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	133 111	85 843
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	27 611	27 855
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	50 010	-
	<u>210 732</u>	<u>113 698</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances	(42 278)	1 687
Frais payés d'avance	(1 644)	4 408
Créditeurs	(16 564)	(37 017)
	<u>(60 486)</u>	<u>(30 922)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>150 246</u>	<u>82 776</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 731 996)	-
Acquisition d'actifs incorporels	-	(150 726)
Variation des placements	(94 801)	(237 663)
	<u>(1 826 797)</u>	<u>(388 389)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 826 797)</u>	<u>(388 389)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de la réserve hypothécaire	1 678 677	151 401
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>1 678 677</u>	<u>151 401</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>2 126</u>	<u>(154 212)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>16 095</u>	<u>170 307</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>18 221</u></u>	<u><u>16 095</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2020

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est régi en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Son principal objectif est d'offrir les services requis afin d'assurer le bien-être des personnes atteintes par le virus de l'immunodéficience humaine, en leur procurant principalement l'hébergement temporaire approprié à leurs besoins particuliers. L'organisme de bienfaisance est exempté d'impôts sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Produits d'hébergement

Les produits d'hébergement sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante d'un accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement sûr.

Apports reçus à titre bénévole

Les apports reçus sous forme de services peuvent être importants. Toutefois, il arrive souvent que ces apports ne soient pas comptabilisés en raison de problèmes d'enregistrement et d'évaluation. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2020

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et selon les taux indiqués ci-après :

Bâtisse	4%
Mobilier et équipement	20%
Équipement informatique	30%

Actifs incorporels amortis

Le site Web est amorti selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements et les créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs.

Ventilations de charges communes

L'organisme présente plusieurs de ses charges ventilées par projet. Les salaires sont ventilés en fonction du prorata des heures travaillées suivant le projet. Les autres charges communes aux projets sont ventilées selon l'utilisation attribuable à chaque projet. Les charges qui contribuent directement aux résultats d'un projet sont portées directement au compte de ce projet.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés.

Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2020

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3- RÉSERVE HYPOTHÉCAIRE

	2020	2019
	\$	\$
Encaisse	61 683	1 897
Comptes à recevoir	-	26 222
Taxes à la consommation	(94 500)	-
Marge de crédit	(1 506 390)	(233 569)
Retenue de garantie	(131 472)	-
Apport du milieu	(220 948)	(7 500)
	<u>(1 891 627)</u>	<u>(212 950)</u>

4- PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2020	2019
	\$	\$
Épargne rachetable	261 101	217 126
Épargne rachetable	109 709	109 163
Épargne rachetable	70 280	-
	<u>441 090</u>	<u>326 289</u>

5- PLACEMENT RÉSERVÉ

	2020	2019
	\$	\$
Placement	40 000 ⁽¹⁾	20 000
	<u>40 000</u>	<u>20 000</u>

⁽¹⁾ constitué pour contribuer à la réserve de remplacement immobilière

6- CRÉANCES

	2020	2019
	\$	\$
Subventions à recevoir	14 005	-
Comptes clients	26 301	12 807
Taxes à la consommation	7 436	2 657
À recevoir de la Fondation Sidalys (note 14)	10 000	-
	<u>57 742</u>	<u>15 464</u>

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2020

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	267 667	-	267 667	267 667
Bâtiment	2 819 821	368 069	2 451 752	795 737
Mobilier de bureau	145 966	88 782	57 184	5 843
Équipement informatique	28 965	28 193	772	1 103
	3 262 419	485 044	2 777 375	1 070 350

8- ACTIFS INCORPORELS AMORTIS

	2020		2019	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Site Web	7 920	6 864	1 056	3 696
	7 920	6 864	1 056	3 696

9- CRÉDITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	484	1 244
Salaires et vacances courus	68 373	85 410
Sommes à remettre à l'État	8 219	8 219
Dû aux résidents	-	(1 233)
	77 076	93 640

10- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

En date du 9 mai 2019, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 50 000 \$ pour faire face aux dépenses liées à la relocalisation du centre Amaryllis. De plus, Le conseil d'administration a résolu de constituer une réserve de remplacement immobilière et d'y contribuer annuellement à hauteur de 20 000 \$. L'organisme ne peut utiliser les montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2020

11- ÉVENTUALITÉS

Le 28 septembre 1995, le Centre Amaryllis, aujourd’hui Sidalys, a reçu un don de 100 000 \$ de la Communauté des Sœurs de la Providence ayant pour objectif l’achat spécifique de la bâtisse sur la rue Panet. Dans l’éventualité où l’organisme décidait de vendre ladite bâtisse ou bien cessait ses activités, il devrait rembourser la somme de 100 000 \$, à moins d’entente contraire.

Lors de l’acquisition de la bâtisse sur la rue Ste-Famille, l’organisme a reçu un don de la Fondation Sidalys de 150 000 \$. Dans l’éventualité où Sidalys décidait de vendre ladite bâtisse ou de changer le statut de la propriété, il devra rembourser le don de 150 000 \$.

12- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l’acquisition d’immobilisations. L’amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l’exercice sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	-	-
Nouvel apport - subvention	50 010	-
Amortissement de l’exercice	-	-
Solde à la fin	<u>50 010</u>	<u>-</u>

13- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Le 25 février 2011, Sidalys a acquis la bâtisse sur la rue Ste-Famille de la Commission scolaire de Montréal. Dans l’éventualité où l’organisme décidait de vendre ladite bâtisse, il s’engage à l’offrir en premier à la Commission scolaire de Montréal au prix qu’il l’a acquise, soit 750 000 \$. De plus, Sidalys ne peut vendre à un prix inférieur à celui offert par la Commission scolaire de Montréal.

SIDALYS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2020

14- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation Sidalys est contrôlée par Sidalys étant donné que la direction de Sidalys participe étroitement à l'élaboration des politiques de la Fondation Sidalys et a la capacité d'influencer quant au contenu de ses politiques. L'organisme a choisi de présenter les informations permanentes de la fondation contrôlée dans ses notes aux états financiers et de ne pas consolider les états financiers de cette fondation.

La Fondation Sidalys, qui a été créée pour effectuer des levées de fonds pour financer Sidalys, est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, elle peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance. Pour cet exercice, la Fondation Sidalys a fait un don de 10 000 \$ en 2020 (11 500 \$ en 2019).

Les états financiers sommaires de la Fondation Sidalys au 31 décembre 2018 sont les suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Bilan		
Actif	254 530	241 459
Passif	(9 576)	(13 225)
	244 954	228 234
Résultats		
Produits	33 802	15 516
Charges	(17 082)	(15 499)
	16 720	17
Flux de trésorerie		
Activité de fonctionnement	8 779	(1 663)
Activité d'investissement	(17 602)	4 457
	(8 823)	2 794

15- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit principalement sur les créances. L'organisme évalue de façon continue les créances sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses créanciers.

16- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

SIDALYS
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

ANNEXE A- CENTRE SIDA SECOURS ET HABITATIONS JEAN-PIERRE VALIQUETTE

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
CIUSSS- PSOC	721 480	772 419
Autofinancement		
Revenus d'hébergement	17 480	22 460
Dons - Fondation Sidalys	5 000	5 750
Autres revenus	5 632	4 171
Dons - Autres	2 324	1 456
	<u>751 916</u>	<u>806 256</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	564 102	583 954
Nourriture	28 266	28 137
Entretien et réparations	31 516	15 313
Électricité et chauffage	15 889	14 875
Télécommunications	4 451	5 326
Honoraires professionnels	4 154	1 870
Assurances	680	5 910
Taxes et permis	1 717	3 919
Papeterie et fourniture de bureau	9 657	3 609
Support au milieu de vie	-	1 438
Frais de déplacement	359	336
Gratifications et représentations	892	1 546
Cotisations et abonnements	578	698
Formation	1 145	221
Intérêts et frais bancaires	190	72
Amortissement des immobilisations	22 524	21 451
Frais de service de paie	3 222	3 278
	<u>689 342</u>	<u>692 638</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>62 574</u>	<u>113 618</u>

SIDALYS
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

ANNEXE B- CENTRE AMARYLLIS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
CIUSSS- PSOC	453 930	377 296
Autofinancement		
Revenus d'hébergement	27 051	26 927
Dons - Fondation Sidalys	5 000	5 750
Dons - Autres	2 022	2 016
Autres revenus	2 637	214
	<u>490 640</u>	<u>412 203</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	334 522	372 537
Nourriture	22 926	25 834
Déménagement et aménagement des locaux	32 752	685
Entretien et réparations	2 083	4 465
Électricité et chauffage	2 084	6 056
Télécommunications	3 213	3 719
Honoraires professionnels	3 996	4 964
Assurances	6 009	4 221
Taxes et permis	-	5 208
Papeterie et fourniture de bureau	3 531	3 540
Support au milieu de vie	1 726	684
Frais de déplacement	558	392
Gratifications et représentations	283	416
Cotisations et abonnements	543	699
Formation	760	15
Intérêts et frais bancaires	31	34
Amortissement des immobilisations	5 086	7 228
	<u>420 103</u>	<u>440 697</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>70 537</u>	<u>(28 494)</u>